



Changement de statut apres mariage avec francais

Par **dino1984**, le **23/10/2010** à **10:49**

Bonjour,

J'ai été voir la préfecture qu'il me modifie la mention n'autorisant pas à travailler en autorisation de travaille .Elle m'a affirmer qu'elle ne pouvait pas changer la mention que je devrai attendre la carte qui est en fabrication .la carte "vie privé et familiale" avec une autorisation de travail.

Est-ce normal ?